

## TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA TABLE DES PRÉFETS ET DES ÉLUS DE LA COURONNE NORD (TPÉCN), TENUE LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022, À LA VILLE DE REPENTIGNY

Étaient présents à la séance :

- M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes, membre du Comité exécutif et du Conseil de la CMM, membre du Conseil d'administration de l'ARTM et président de la TPÉCN;
- Mme Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines et membre du Comité consultatif agricole de la CMM;
- MM Liza Poulin, mairesse de Blainville, membre de Montréal International et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel et vice-président de la Commission de l'aménagement et de la mobilité de la CMM;
- M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, préfet de la MRC de Deux-Montagnes, membre de la Commission de la culture et du patrimoine de la CMM et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Nicolas Dufour, maire de Repentigny et préfet suppléant de la MRC de l'Assomption;
- M. Sébastien Nadeau, maire de l'Assomption, préfet de la MRC de l'Assomption, membre du Conseil de la CMM et vice-président de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi de la CMM;
- M. Éric Westram, maire de Rosemère, préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et membre du Conseil de la CMM;

Ainsi que :

- M. Jean-Louis Blanchette directeur général, MRC de Deux-Montagnes;
- M. Joffrey Bouchard, directeur général, MRC de l'Assomption;
- M. Kamal El-Batal, directeur général, MRC Thérèse-De Blainville;
- M. Danny Franche, attaché aux dossiers supralocaux, Ville de Mascouche;
- M. Claude Robichaud, directeur général, MRC Les Moulins.

Absents pour cause :

- M. Normand Grenier, maire de Charlemagne et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Mathieu Traversy, maire de Terrebonne, membre de la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la CMM et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche, préfet de la MRC Les Moulins, membre du Conseil de la CMM et président de la Commission de l'habitation et de la cohésion sociale de la CMM;
- M. Dominic Noiseux, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, Ville de Mirabel;
- M. Sylvain Perron, conseiller à la direction générale - Relations gouvernementales et municipales, Ville de Terrebonne.

Secrétaire : Yves Phaneuf, coordonnateur TPÉCN

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMMISSION SPÉCIALE DU PMAD

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la démarche de révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a mis en place une Commission spéciale du PMAD;

**ATTENDU QUE** la Commission spéciale du PMAD a le mandat de proposer un plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé pour adoption en juin 2025;

**ATTENDU QUE** les membres de cette commission sont les cinq présidents et dix vice-présidents de chacune des commissions permanentes de la CMM ainsi que la présidente du Comité consultatif agricole;

**ATTENDU QUE** la présidence du Comité consultatif agricole est assumée en alternance entre les couronnes Nord et Sud et que pour la période 2022 à 2025, la présidence est assumée par une élue de la couronne Sud;

**ATTENDU QUE** la couronne Nord, avec une population de plus de 626 000 personnes en 2022, est le deuxième secteur en importance sur le territoire de la CMM après le secteur de l'Agglomération de Montréal;

**ATTENDU QUE** chacun des cinq secteurs de la CMM doit également désigner deux professionnels assistant aux réunions de la Commission spéciale du PMAD à titre d'observateur;

**IL EST RÉSOLU :**

De recommander à la Communauté métropolitaine de Montréal de nommer Mme Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines et membre du Comité consultatif agricole de la CMM, comme quatrième membre représentant la couronne Nord à la Commission spéciale du PMAD;

De désigner à titre de membre observateur de la couronne Nord à la Commission spéciale du PMAD :

- M. Dominic Noiseux, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, Ville de Mirabel; et,
- M. Martin Lapointe, directeur - Module aménagement, MRC L'Assomption;

De transmettre copie de la présente résolution à :

- M. Massimo Iezzi, directeur général, Communauté métropolitaine de Montréal;
- M. Roch Sergerie, Secrétaire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Yves Phaneuf, coordonnateur TPÉCN

Le 28 septembre 2022